

FICHE PARTENAIRES

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION

DGA Développement Economique et Innovation
Direction de l'Economie
Service Développement Economique

Référent : Farida ADOLPHE

1. Présentation

Nom : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REUNION
Forme Juridique : Etablissement public à caractère économique
Domaine d'activités : Activité des organisations patronales et consulaires
Président : Monsieur Bernard PICARDO
Adresse : 42 rue Jean Cocteau, Champ Fleuri 97490 Sainte Clotilde

2. Missions / activités de l'organisme

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR) assure des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises (accueil, information, accompagnement des chefs d'entreprises aux formalités intéressant la vie de l'entreprise...).

Elle est administrée par deux instances :

- l'une politique, composée de 25 chefs d'entreprises élus pour cinq ans et qui forment l'Assemblée Générale ;
- et l'autre administrative, forte de 300 collaborateurs répartis dans 4 antennes et 5 URMA (Universités Régionales des Métiers et de l'Artisanat).

La CMAR a pour missions de représenter et de fédérer les artisans. Elle œuvre à :

- tenir le répertoire de métiers,
- délivrer des diplômes d'artisan et de maître artisan,
- organiser l'apprentissage des métiers de l'artisanat,
- promouvoir professionnellement les chefs d'entreprise artisanales,
- contribuer à l'amélioration de la rentabilité des entreprises,
- réaliser des études utiles à l'évolution du secteur et l'anticipation des besoins.

Chaque année, la CMAR met en œuvre un programme d'animation économique, avec le soutien financier des pouvoirs publics, afin d'accompagner le plus de porteurs de projets et de créateurs d'entreprises artisanales. En parallèle, elle assure le développement de la performance, de la compétitivité en vue d'un rayonnement de l'artisanat sur le territoire de la Réunion pour son essor, sa pérennité grâce à la montée en compétence des dirigeants.

3. Programme d'actions

Programme d'actions 2023

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a validé la poursuite du programme engagé selon les trois axes complémentaires suivants et pour lequel la collectivité régionale poursuit son accompagnement en fonds propres :

- Le parcours relation client de la création d'entreprise : le PARcours Individuel de la Création d'entreprise (PARI Création reprise), les nouvelles formalités du Guichet Unique INPI et l'offre de services d'abonnement et de fidélisation (Pass Cma Liberté),
- Le développement de la performance et de la compétitivité des entreprises artisanales : la réalisation d'un diagnostic des entreprises global, la contractualisation sur un PARcours Individuel de Développement (PARI Développement), la consolidation des secteurs traditionnels et la sensibilisation à la sauvegarde des entreprises artisanales,
- Le déploiement territorial de l'Offre Globale de Services : le déploiement des services au sein d'une unité mobile sur l'ensemble du territoire afin de favoriser la proximité avec les artisans avec la CMAR mobile.

4. Budget / Bilan

COÛT TOTAL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Axe	Intitulé des actions et postes de dépenses par actions	Coût total prévisionnel
Axe 1	Parcours relation client de la création d'entreprise	1 033 491 €
Axe 2	Développement de la performance et de la compétitivité des entreprises artisanale	1 232 895 €
Axe 3	Déploiement territorial de l'offre globale de Services	134 448 €
Total		2 400 834 €

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL 2023 ET DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE SUR FONDS PROPRES

FINANCEURS	Montant Sollicité
Subvention Région (fonds propres)	1 150 000 €
Prestations payantes	23 980 €
Autres subventions	131 000 €
Part CMAR	1 095 854 €
Total	2 400 834 €

A TITRE INDICATIF : SUBVENTIONS RÉGIONALES SOLLICITÉES CPN - POE FEDER

La CMAR a déposé plusieurs dossiers de demandes de subvention actuellement en cours d'analyse par les services instructeurs (SI) des Directions FEDER. A ce jour, les premières informations identifiées sont les suivantes :

Intitulé de la mesure FEDER et numérotation	Soutien aux opérateurs économiques – Accompagnement des entreprises – mesure 1.3.15
Intitulé de l'opération	Programme d'actions 2023
Montant coût total	1 046 146 €
Montant subvention sollicitée FEDER	600 000 €
Montant subvention sollicitée RÉGION CPN	150 000 €

Intitulé de la mesure FEDER et numérotation :	fiche action 1.1.11 soutiens aux structures d'accompagnement à l'innovation	
Intitulé de l'opération :	Programme d'actions 2023	%
Volet 1 (ex 1.14)	Volet 1	
Montant coût total :	90 288,00 €	17,74 %
Montant subvention sollicitée	45 144,00 €	

subv sollicitée FEDER :	36 115,20 €	
Subv sollicitée Région CPN :	9 028,80 €	
Subv sollicitée Etat CPN :		
Intitulé de l'opération :	Programme d'actions 2023 du CIRBAT	%
Volet 2 (ex. 1.13)	Volet 2	
Montant coût total :	418 796,00 €	
Montant subvention sollicitée	418 796,00 €	
subv sollicitée FEDER :	335 036,80 €	
Subv sollicitée Région CPN :	83 759,20 €	
TOTAL PROGRAMME D' ACTIONS	509 084,00 €	
TOTAL SUBVENTION SOLLICITEE	463 940,00 €	82,26 %
Volet 3 (ex. 1.14 invest)		
Montant coût total :	nc	
Montant subvention sollicitée	nc	
subv sollicitée FEDER :	nc	
Subv sollicitée Région CPN :	nc	
Subv sollicitée Etat CPN :	nc	
TOTAL PROGRAMME D' ACTIONS	nc	
TOTAL SUBVENTION SOLLICITEE	nc	